

Analyse de la durabilité des pratiques cynégétiques villageoises dans la Boumba-et-Ngoko (Région de l'Est au Cameroun)

Mbatchou D.C.¹ et Ngoufo R.¹

(1) Département de Géographie, Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines, Université de Yaoundé 1, Cameroun / e-mail : mbatchou.cyrille@yahoo.fr

DOI : 10.5281/zenodo.4044129

Résumé

La gestion de la faune est une préoccupation majeure dans le monde entier. Au Cameroun et dans le Département de la Boumba-et-Ngoko (Région de l'Est au Cameroun) en particulier, la faune sauvage fait l'objet d'une exploitation intense qui s'observe à travers le volume de produits fauniques commercialisés dans les marchés. La question qui se pose est celle de savoir si les pratiques cynégétiques villageoises sont de nature à contribuer à la préservation des ressources fauniques. En effet, ces pratiques sont-elles durables ? L'objectif de ce travail est d'évaluer la durabilité de ces pratiques, en partant de l'hypothèse qu'elles sont dominées par l'illicite qui entraîne la raréfaction et la disparition des espèces animales. Des données ont été collectées dans huit localités au moyen des Interviews semi-structurées, des observations directes et des questionnaires, auprès d'un échantillon de 187 ménages. Ces données ont été traitées à travers les logiciels SPSS 12.0, Microsoft office et Adobe Illustrator. Les résultats montrent la prédominance des techniques interdites, notamment les pièges en câble d'acier qui sont utilisés par 98% des chasseurs et des armes à feu qui sont utilisés par 32% des chasseurs. L'importance du piégeage et de la chasse au fusil se situe aussi au niveau des captures qui en résultent. Ces deux techniques assurent

respectivement 56% et 41% des captures. Le spectre biologique des prélèvements montre que de nombreuses espèces protégées sont capturées: les femelles (45% des captures), les espèces des classes A et B qui représentent respectivement 22% et 24% des captures. Huit types d'infractions fauniques ont été jugés au Tribunal de Première Instance de Yokadouma de 2004 à 2019 : le défaut de permis de chasse (22%), la capture des animaux intégralement protégés (19%), le défaut de permis de collecte (19%). On observe également l'intensification de la chasse entre les mois de mai et octobre, période de fermeture de la chasse. Ces pratiques illégales entraînent des conséquences telles que la raréfaction de la faune et l'éloignement des zones de chasse, obligeant les chasseurs à parcourir des distances plus longues pour trouver du gibier. Ainsi, les espaces lointains fournissent 48% des captures, principalement de grands et moyens mammifères comme le buffle et le gorille. Quant aux espaces proches, ils n'assurent que 8% des captures en majorité constituées de petits mammifères comme les rongeurs (porc-épic, hérisson). Ces résultats confirment l'hypothèse que les pratiques cynégétiques villageoises dans la Région de l'Est au Cameroun sont dominées par l'illicite et ne sont pas écologiquement durables.

Mots clés : Faune, braconnage, durabilité, effort de chasse, spectre biologique

Abstract

Sustainable wildlife management is a major concern around the world. In Cameroon, and particularly in the Boumba-et-Ngoko Subdivision (East Region of Cameroon), wildlife resources are subjects of an anarchic exploitation which can be observed through the high volume of wildlife products marketed. The question that arises is whether the village cynegetic practices are likely to contribute to the preservation of wildlife resources. Indeed, are these cynegetic practices

sustainable? The objective is to assess the sustainability of these practices, on the assumption that they are dominated by the illicit which leads to the scarcity of animal species. To this end, data were collected in eight localities, using semi-structured interviews, direct observations and questionnaires, from a sample of 187 households. Data was processed using SPSS 12.0, Microsoft office and Adobe illustrator software. The results show the predominance of

prohibited technics, in particular steel cable traps which are used by 98% of hunters and firearms used by 32% of hunters. The importance of trapping and hunting with gun is also based on the resulting catches. These two techniques provide respectively 56% and 41% of the animals captured. The biological spectrum of the samples shows that many protected species are caught: females (45% of the catches), species of class A and B which represent respectively 22% and 24% of the catches. Eight types of wildlife offenses were tried at the Yokadouma court of first instance between 2004 and 2019, including the lack of hunting license (21% of cases tried), the slaughter of fully protected animals (19%), the lack of collection license (19%). We also observe the intensification

of hunting, in particular trapping, between the months of May and October when hunting is closed. These illegal practices lead to consequences such as the depletion of wildlife and the remoteness of hunting areas, forcing hunters to travel longer distances to find game. Thus, distant spaces provide 48% of catches, mainly large and medium mammals such as buffalo and gorillas. As for close spaces, they only provide 8% of catches, especially small species such as rodents, foremost among which is the porcupine and the hedgehog. These results confirm the hypothesis that village hunting practices in the East Region of Cameroon are dominated by the illicit and therefore are not ecologically sustainable.

Keywords : *Wildlife, poaching, sustainability, hunting effort, biological spectrum*

1. Introduction

Les pratiques cynégétiques villageoises présentent des caractéristiques qui peuvent mettre à mal le potentiel faunique. Leur durabilité écologique repose sur la pression exercée sur la faune (Van Vliet et al., 2017). Cette pression peut provoquer la disparition de nombreuses espèces (Elong et al., 2003 ; Durfour, 2006). La faune du bassin du Congo est convoitée par des chasseurs hautement organisés (Dudley et al., 2004) dont les activités en grande partie illégales, perturbent les processus écologiques (Fa et Brown, 2009 ; Abernethy et al., 2016) et affectent négativement les grands et moyens mammifères (Bobo et al., 2017). Face à ces effets négatifs, de nombreux pays dont le Cameroun ont procédé à la mise en place d'une législation faunique (Kümpel et al., 2008, Poisson, 2009; Triplet, 2009) ainsi qu'au renforcement des mesures de contrôle à travers la lutte anti-braconnage notamment dans le Sud-est du Cameroun. La question qui se pose est celle de savoir si face à toutes ces mesures, les pratiques cynégétiques villageoises sont écologiquement durables. En effet, sont-elles de nature à contribuer à la préservation de la base de la ressource ? L'objectif est d'analyser les pratiques cynégétiques villageoises sous le prisme de la réglementation, notamment la loi n°94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche au Cameroun, et le décret n°95/466/PM du 20 juillet 1995 fixant les modalités d'application du régime de la faune, deux textes juridiques qui définissent les conditions d'exploitation de la faune sauvage au Cameroun. L'analyse s'appuie sur l'hypothèse que la chasse villageoise reste dominée par des pratiques illicites qui entraînent la raréfaction et la disparition des espèces animales.

2. Matériel et Méthodes

2.1. Matériel

2.1.1. Zone d'étude

Situé dans la Région de l'Est au Cameroun, au cœur du bassin du Congo, entre les latitudes 1°20' et 04°01' Nord et longitudes 14°3' et 16°10' Est (figure 1), le Département de la Boumba-et-Ngoko couvre une superficie de 30 630 km². Il compte quatre Arrondissements (Gari Gombo, Moloundou, Salapoumbé et Yokadouma) et est limité au nord par le Département de la Kadeï, à l'ouest par le Département du Haut-Nyong, au sud par la République du Congo et à l'est par la République Centrafricaine.

Sur le plan climatique, il jouit d'un climat de type équatorial humide de type guinéen. La pluviométrie varie de 1500 à 1700 mm/an et la température moyenne annuelle est de 24°C. Sur le plan géomorphologique et pédologique, on note des formations métamorphiques typiques d'âge Précambrien à Cambrien. Le relief est relativement plat avec une altitude moyenne de 550m (Letouzey, 1985). Les sols sont ferrallitiques et hydromorphes. Le réseau hydrographique est dense et dominé par la Boumba et la Ngoko qui entretiennent un complexe de clairières marécageuses. La végétation est dominée par la forêt sempervirente et la forêt semi-décidue à Sterculiaceae et à Ulmaceae (Letouzey, op.cit.), avec près de 984 espèces (Ekobo, 1998). Celle-ci abrite une faune diversifiée constituée de 33 espèces de grands et moyens mammifères (Bobo et al., op. cit.), 305 espèces d'oiseaux, 215 espèces de papillons (Fosso, 2014), 18 espèces de reptiles et 134 espèces de poissons (WCS, 1996).

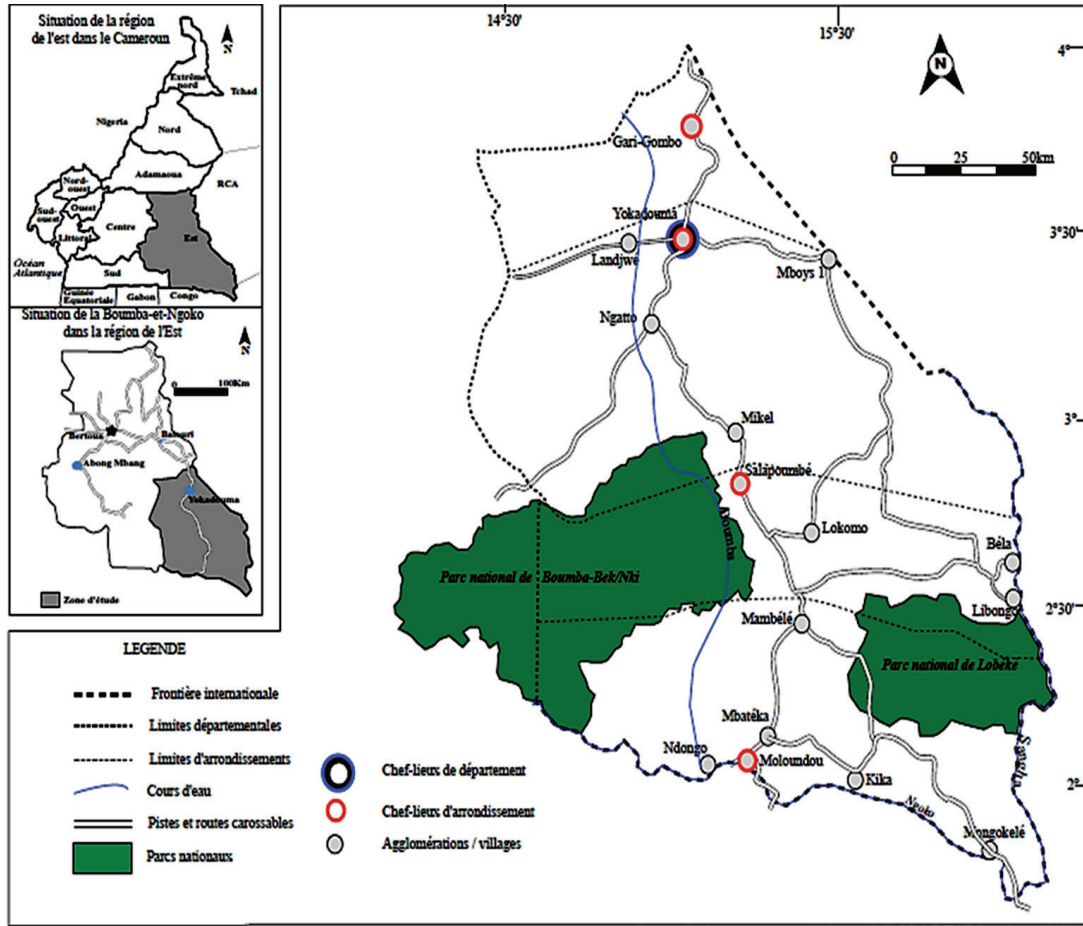


Figure 1: carte de la zone d'étude

La Boumba-et-Ngoko fait partie des zones les moins densément peuplées du Cameroun, avec une densité de 3,76 habitants/km² soit une population 115 354 habitants (BUCREP, 2010). Les activités économiques sont dominées par la chasse, la culture itinérante sur brûlis, la pêche, la cueillette et l'exploitation forestière et minière (Madzou et Ebanega, 2004)

2.1.2. Outils et appareillages

Les données secondaires proviennent de l'exploitation des rapports d'activité des structures locales du MINFOF (Ministère des Forêts et de la Faune), et les données primaires, des enquêtes de terrain. Plusieurs matériels ont été utilisés: les cartes topographiques au 1/200000^{ème} de Yokadouma, Moloundou et Medoum, des questionnaires, un guide d'entretien semi-structuré, un appareil photographique pour les prises de vue, du petit matériel de bureau pour la prise de notes, le petit guide des mammifères du

Cameroun (Vivien, 1991) pour l'identification des espèces animales, des logiciels pour le traitement des données (Word, Excel, SPSS, Adobe Illustrator).

2.2. Méthodes

Le choix des localités d'enquête s'est fait suivant la méthode des cercles concentriques. Sur un fond de carte de la zone d'étude, des cercles concentriques distants d'un cm équivalent à 15 km sur le terrain ont été tracés. Partant du point central représenté par la ville de Yokadouma, quatre transects représentés par les principaux axes routiers et le long desquels ont été choisis les sites de l'étude, ont été définis. Ainsi, huit localités (figure 1) ont été retenues sur la base de leur proximité avec les aires protégées et/ou les frontières internationales, leur nature urbaine ou rurale.

Les ménages ayant participé à l'enquête ont été sélectionnés de façon aléatoire, soit les 1/10^{ème}

des ménages de la localité. Ainsi, ont participé aux enquêtes, 187 chefs de ménage dont 145 pratiquent la chasse à divers degrés. Outre les enquêtes par questionnaires, des Interviews Semi Structurées (ISS) ont été réalisées auprès des personnes ressources (autorités administratives et traditionnelles, responsables locaux du MINFOF). Les territoires de chasse ont été identifiés à l'aide de la cartographie participative. Pour mesurer la durabilité des pratiques cynégétiques, l'analyse du spectre biologique des prélèvements et de l'effort de chasse a été utilisée. Le suivi des tableaux de chasse dès le retour des chasseurs et sur les marchés a fourni des informations sur les espèces capturées. Les données collectées ont fait l'objet d'une analyse de contenu pour les données qualitatives et d'une analyse statistique pour les données quantitatives.

3. Résultats

3.1. Les techniques de chasse : prépondérance des pièges en câble d'acier et du fusil

Bien qu'interdit par la réglementation, les pièges en câble d'acier occupent le premier rang des techniques cynégétiques dans toutes les localités avec 56% des

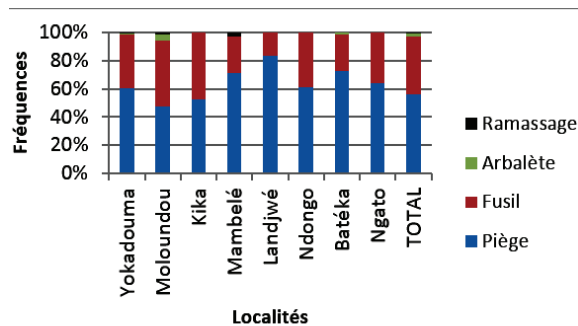


Figure 2 : Importance des captures selon les techniques de chasse

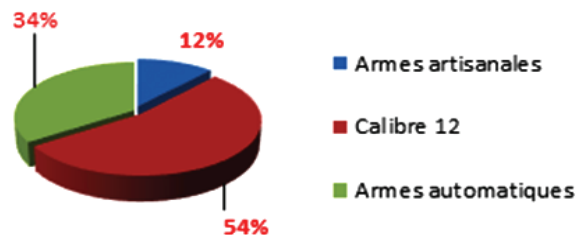


Figure 3: Types d'armes à feu saisies dans la Boumba-et-Ngoko entre 2001 et 2018

captures. Vient ensuite la chasse au fusil qui a assuré 41% des captures. L'arbalète et le ramassage sont des techniques très peu utilisées et ne fournissent que 2% et 1% des captures de façon respective (figure 2). Plusieurs types de fusils sont utilisés par les chasseurs (figure 3). Il s'agit des armes artisanales, des fusils de « calibre 12 et des armes automatiques qui représentent respectivement 12%, 54% et 34% des armes saisies par les agents locaux du MINFOF (photo 1).

Certains chasseurs ont aussi recours à des techniques subsidiaires telles que l'arbalète, la colle et le filet. Peu de chasseurs ont recours à ces derniers moyens de chasse en raison de leur faible rentabilité, dans un contexte marqué par la demande des produits fauniques à des fins commerciales et la raréfaction du gibier. La chasse à l'aide des chiens, en combinaison avec d'autres techniques de chasse, est pratiquée par 23% des chasseurs. Toutefois, la majorité des chasseurs ont simultanément recours à plusieurs techniques. Ainsi, 98% des chasseurs pratiquent le piégeage et 32% la chasse au fusil. Outre son caractère non sélectif, le principal inconvénient du piégeage est le taux de pourriture des animaux. En effet, le taux de pourriture et d'abandon des animaux sur les pièges est évalué à 12%. Pour la chasse au fusil, le taux d'abandon est presque nul car, les animaux abattus sont directement récupérés.

3.2. Estimation de la durabilité de la chasse villageoise

3.2.1. Spectre biologique: des captures concentrées sur quelques espèces

La chasse pratiquée n'est pas sélective. Tous les animaux sont capturés sans distinction d'âges (jeunes ou adultes), de sexe (mâle ou femelle) ou de classe de protection. L'analyse des prélèvements a mis en évidence une quarantaine d'espèces chassées qui



Photo 1: Echantillon d'armes à feu saisies par la DD/MINFOF/BN

appartiennent en majorité à trois ordres taxonomiques: les artiodactyles, les primates et les rongeurs qui représentent respectivement 50%, 24% et 14% des captures. Les autres captures portent sur les pholidotes (7%), les reptiles (3%) et les carnivores (3%) (figure 4). Dans l'ensemble, ces captures sont dominées par le céphalophe bleu (30%), le porc-épic (18%), le pangolin (8%), le bongo (6%) et le potamochère (3%), cinq espèces qui représentent 65% de l'ensemble des captures enregistrées. La diversité des captures varie selon les localités. Elles sont plus diversifiées dans les zones lointaines et difficiles d'accès comme Libongo (23 espèces), Kika (18 espèces) et Ndongo (15 espèces) que dans les zones d'accès plus facile telles que Ngato (11 espèces) et Landjwé (11 espèces). Ces paramètres traduisent la faible diversité de la faune de certaines zones.

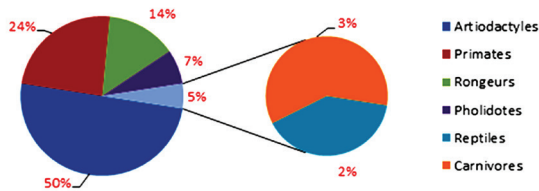


Figure 4: Importance des animaux capturés par ordre taxonomique

3.2.2. La prépondérance des espèces protégées

D'après l'article 5 de l'arrêté n°0648/MINFOR du 18 décembre 2006 fixant la liste des animaux des classes de protection A, B et C, les animaux jeunes bénéficient du régime de protection de la classe A et ne doivent pas être abattus. Dans la pratique, ils sont chassés et représentent en général 27% des captures, contre 73% pour les spécimens adultes (figure 5).

La proportion des jeunes est plus importante (plus de 30% des captures) dans les localités de forte concentration humaine et d'accès facile (Ngato, Landjwé), contrairement aux zones d'accès difficiles (Ndongo) où ils représentent 5% des captures. Le caractère juvénile des captures s'observe aussi à travers le nombre de pointes d'ivoire. Les pointes de moins de 5 kg représentent 73% des pointes saisies, contre 27% pour les pointes de plus de 5 kg (figure 6).

D'après l'article 2 de l'arrêté n°0648/MINFOR du 18 décembre 2006 fixant la liste des animaux des différentes classes de protection, les éléphants portant des pointes de moins de 5 kg font partie de la classe A, ceux ayant des pointe d'ivoire de plus de 5 kg appartiennent à la classe B. L'abattage des animaux juvéniles est une pratique courante, tout comme l'abattage des femelles. Selon la loi, les femelles qui

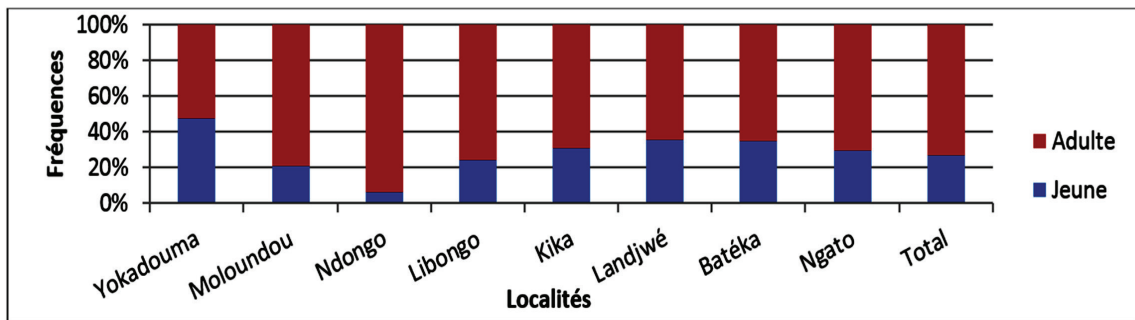


Figure 5: Importance des captures selon leurs âges

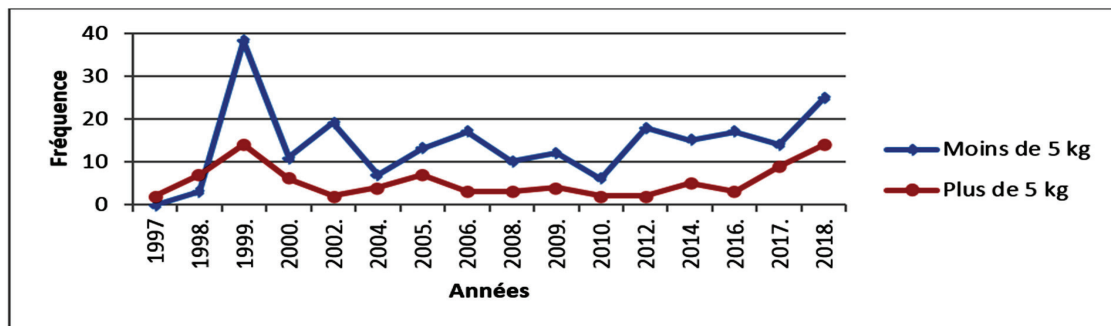


Figure 6: Poids des pointes d'ivoire saisies dans la Boumba-et-Ngoko de 1997 à 2018

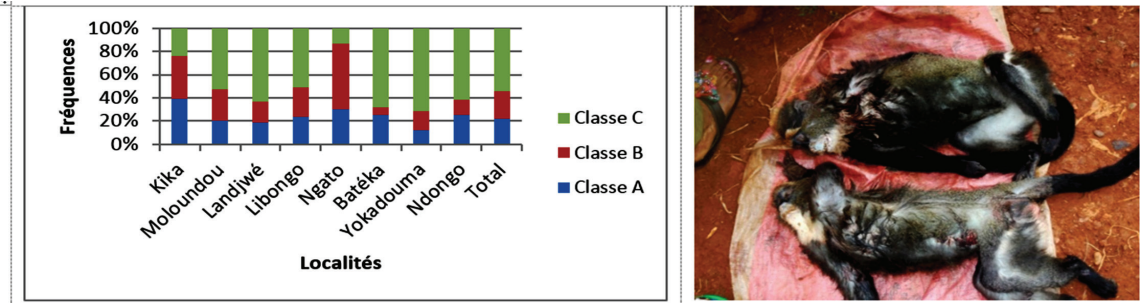


Figure 7: Distribution des captures par classes de protection

Photo 2 : Colobes guereza en vente au marché de Libongo

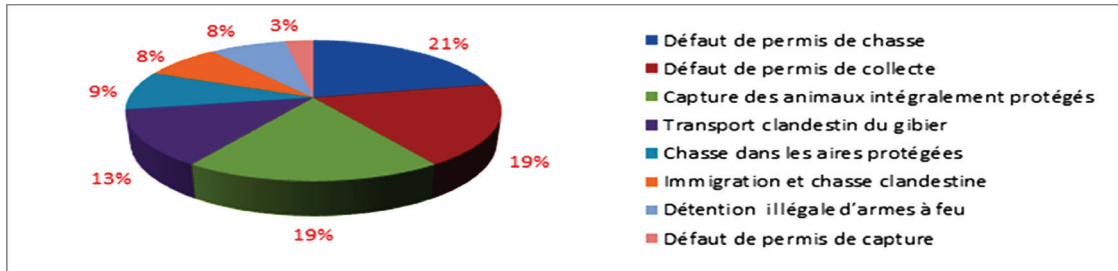


Figure 8 : Types d'infractions fauniques dans la Boumba-et-Ngoko entre 2004 et 2018

représentent 45% des captures, appartiennent à la classe A et ne doivent pas être abattues. L'exploitation anarchique de la faune sauvage dans le Sud-est du Cameroun s'observe également à travers les classes de protection des différentes captures. Environ 22% de ces captures appartiennent à la classe A, 24% à la classe B et 54% à la classe C (figure 7). Parmi les espèces de la classe A, figurent le céphalophe à dos jaune, le pangolin, le chevrotain aquatique, le pigeon vert, le gorille, le chimpanzé et le colobe guereza (photo 2), etc. Les espèces de la classe B sont représentées par le bongo, le céphalophe à bande dorsale noire, le potamochère, le buffle et le sitatunga, etc.

3.2.3. Une gamme variée d'infractions fauniques

De 2004 à 2018, huit types d'infractions ont été jugés au Tribunal de Première Instance (TPI) de Yokadouma (figure 8): le défaut de permis de chasse (22%) et de collecte (19%), la capture des animaux intégralement protégés (19%), le transport clandestin du gibier (13%), la chasse dans les aires protégées (9%), la chasse par des immigrés clandestins (8%), la détention illégale d'armes à feu (8%) et le défaut de permis de capture (3%).

Sur le plan spatial, selon l'origine des procès-verbaux constatant les crimes fauniques, il apparaît que les

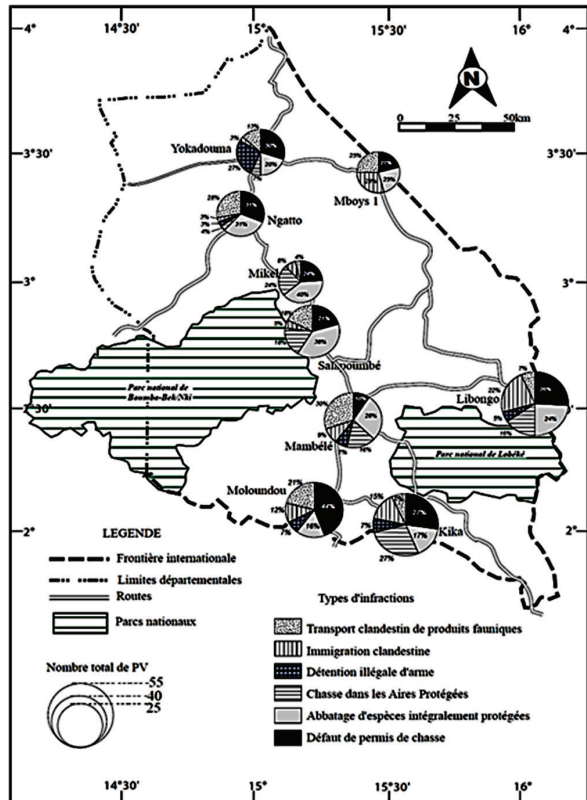


Figure 9: Cartographie des crimes fauniques selon l'origine des procès-verbaux de 2012 à 2018

zones frontalières et celles situées autour des aires protégées en sont les principales sources (figure 9). Tel est le cas des localités de Libongo, Kika, Moloundou, Mambélé et Salapoumbé qui ont fourni le plus grand nombre de procès-verbaux. Dans ces localités, l'immigration clandestine occupe une place importante, ce qui peut se justifier par la proximité des frontières avec des pays politiquement instables comme la République Centrafricaine.

Sur le plan temporel, la chasse est pratiquée tout au long de l'année mais avec une intensité différente selon les mois et même les saisons climatiques. En

effet, selon l'effort de chasse réalisé, on distingue une grande saison de chasse, une petite saison de chasse et une saison relativement creuse. La grande saison cynégétique s'étale approximativement du mois de mai au mois d'octobre, période pendant laquelle les chasseurs posent le maximum de pièges par rapport au reste de l'année. En effet, durant cette période, le nombre de pièges posés par chasseur varie en moyenne entre 48 et 68 (figure 10).

La hausse de la pression cynégétique durant la grande saison de pluie s'observe dans toutes les localités et est plus marquée à Kika, Salapoumbé et Adjéla qui offrent plus de possibilités d'écoulement du gibier, soit sur le marché local constitué des personnels des sociétés d'exploitation forestière, soit vers les centres urbains comme Yokadouma.

La grande saison cynégétique coïncide avec la période de fermeture de la chasse selon le calendrier cynégétique officiel, mais aussi avec la période de reproduction de nombreuses espèces animales, ce qui constitue un danger pour le renouvellement des espèces fauniques.

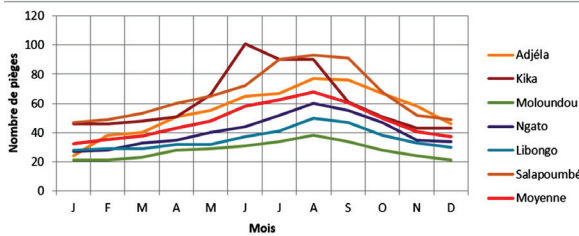


Figure 10: nombre de pièges posés par chasseur selon les mois

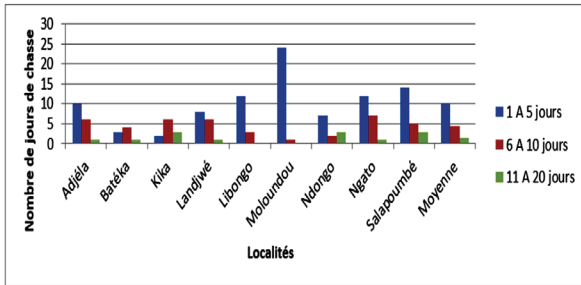


Figure 11: Pression de chasse en nombre de jours de chasse par mois

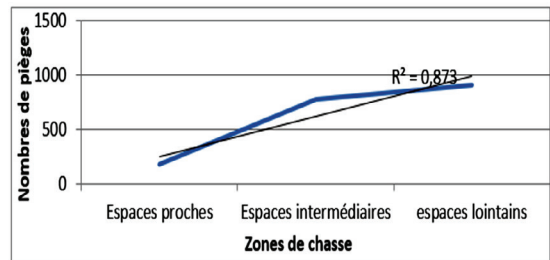


Figure 12: relation entre le nombre de pièges posés et l'éloignement des zones de chasse

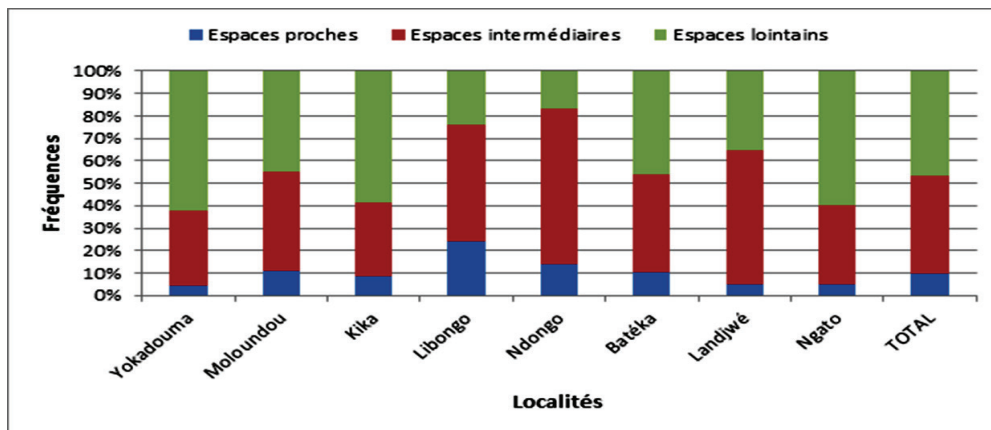


Figure 13: Distribution des captures animales par localité selon l'éloignement

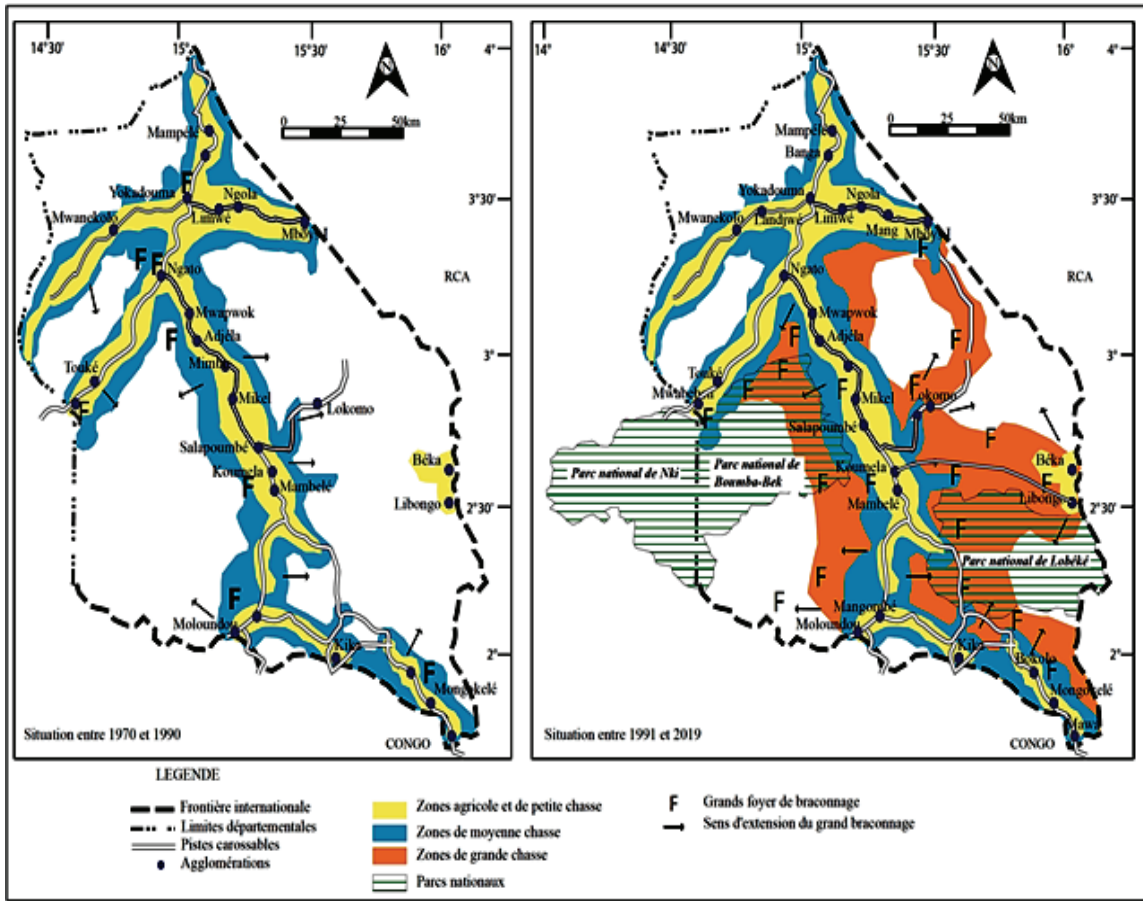


Figure 14 : Évolution des foyers de chasse dans la Boumba-et-Ngoko entre 1970 et 2019

3.3. Effort de chasse et impact sur le potentiel faunique

3.3.1. Effort de chasse et pressions sur la faune sauvage

Environ 9% des chasseurs reconnaissent avoir un effort de chasse soutenu, soit entre 11 et 20 jours de chasse durant le mois (figure 11). Ceux-ci exercent également l'effort le plus important, en termes de pièges tendus et d'usage d'armes à feu pour des captures plus importantes. A côté, nous avons les petits chasseurs qui représentent 63% des chasseurs rencontrés. Le nombre mensuel de jours de chasse de ceux-ci varie entre un et cinq. Les chasseurs intermédiaires ou semi-professionnels (28% des chasseurs) consacrent mensuellement 6 à 10 jours pour la chasse.

Les grands chasseurs se distinguent aussi par le nombre de pièges posés de façon simultanée. En effet l'analyse des données montre que ce nombre de

pièges est fortement lié au nombre de jours de chasse (Corrélation de Pearson = 0,682 ; $p=0$, $N=128$). L'analyse des données montre également que l'effort de chasse du point de vue du nombre de jours de chasse varie peu selon l'âge des chasseurs (Corrélation de Pearson (r)= 0,118 ; $p=0,157$, $N=145$), mais davantage selon la distance de piégeage (Corrélation de Pearson (r)= 0,482 ; $p=0,000$; $N=123$). En général, les chasseurs d'âge compris entre 25 et 54 ans présentent les plus importants efforts de chasse.

Le rapport entre l'effort de chasse du point de vue du nombre de pièges et l'âge du chasseur montre également que les chasseurs âgés de 25 à 54 ans posent les plus grands nombres de pièges. Entre le nombre de jours de chasse et le nombre de pièges, il existe également de fortes relations (corrélation de Pearson $r=0,682$; $p=0,000$; $N=128$). Cet aspect de l'analyse de l'activité cynégétique est important dans la mesure où, en promouvant d'autres activités

génératrices de revenus, on pourra assister à une baisse de la pression sur la faune sauvage.

3.3.2. Variation des captures selon la distance : un indice de la raréfaction de la faune

En termes des captures et d'effort de chasse (nombre de pièges), la chasse de campement est plus développée, les zones lointaines étant plus importantes que les zones proches, du point de vue du volume de gibier capturé et du nombre de pièges posés (figure 12). Ici, le coefficient de détermination R^2 est de 0,873, soit un coefficient de corrélation r de 0.93 ($r=\sqrt{R^2}$).

L'espace lointain fournit 49% des captures, l'espace intermédiaire 43%. L'espace proche ne fournit que 9% des captures, tendance que l'on observe dans toutes les localités enquêtées (figure 13). Le nombre de captures augmente avec la distance parcourue par les chasseurs pour se rendre dans les zones de chasse (corrélation de Pearson $r = 0,85$). La part des espaces proches dans les captures est moins importante dans les localités les moins enclavées. C'est le cas à Yokadouma et à Landjwé où ils fournissent respectivement 4,5% et 5,5% des captures. Par contre, dans les localités les plus enclavées, ces espaces fournissent plus de 10% des captures. C'est le cas de Ndongo avec 14% des captures issues des espaces proches. Dans les autres localités éloignées comme Kika, la part des animaux issus des espaces proches est très faible (8,5%), ce qui s'explique par la raréfaction de la faune.

La chasse de campement est particulièrement valorisée dans les localités désenclavées (Yokadouma, Ngato, Batéka) ou celles qui abritent les sociétés d'exploitation forestière (Kika) où la faune se fait rare. Par contre, à Ndongo et Libongo, la chasse de proximité fournit d'importantes quantités de gibiers. Le désenclavement qui tend à favoriser l'accroissement et l'étalement de la production agricole, provoque l'abandon relatif de la chasse en campement dans certaines localités. La différenciation des captures selon l'éloignement des zones de chasse s'observe également au niveau de la taille des espèces capturées. Plus on s'éloigne des villages, plus l'importance des grands animaux s'accroît. Il existe une forte corrélation entre la taille/le poids des animaux et la distance des zones de capture (corrélation de Pearson $r=0,91$). Environ 73,56% des animaux de plus de 50 kg sont abattus dans les espaces lointains. C'est le cas des grands mammifères tels que le gorille, le buffle, le bongou

et l'éléphant. Par contre, l'espace proche fournit en majorité des petits mammifères parmi lesquels dominent les rongeurs (porc-épic, athérule, aulacode commun).

3.3.3. Baisse du potentiel faunique : un indicateur de la raréfaction de la faune

La perception des chasseurs laisse apparaître que plusieurs espèces animales sont devenues rares ou ont disparu des espaces proches et intermédiaires. Cette perception de la baisse du potentiel faunique est confirmée par un test binomial réalisé à partir des réponses données par les personnes enquêtées à savoir si elles percevaient ou non cette baisse. Les résultats de ce test indiquent que la majorité des participants ont répondu par l'affirmative (84%). La signification asymptotique (p) de ce test est de 0,000, soit une valeur largement inférieure au seuil de signification (0,05). Ces populations justifient leur perception de la baisse du potentiel faunique par la baisse des captures malgré une augmentation de l'effort de chasse.

Cette baisse du potentiel faunique pousse les chasseurs à parcourir des distances de plus en plus longues pour trouver du gibier. Cette dynamique peut être appréhendée sur la figure 14 qui met en évidence l'évolution des foyers de chasse entre 1970 et 2019.

4. Discussion

Les résultats obtenus restent discutables. S'agissant plus spécifiquement des techniques de chasse, il a été constaté que la majorité des chasseurs (plus de 90%) ont abandonnés les pratiques ancestrales (chasse à l'arbalète, au filet et à la fosse) pour se tourner quasi-exclusivement vers des méthodes modernes (chasse au fusil et au piège en câble d'acier) comme l'avaient déjà montré Fargéot (2013) en Afrique centrale et Ngoufo et al. (2009) dans le Djérem. La chasse au piège est ici la plus répandue et est pratiquée par 98,18% des chasseurs, ce qui rejoint les conclusions de Fa et al. (2003) qui ont comparé les stratégies des chasseurs entre différents sites d'Afrique Centrale, mais contredit les tendances décrites par Willcox et Nambu (2007) pour qui la chasse au fusil domine dans la Région du Sud du Cameroun. Il en est de même pour Hetté (2018) pour qui l'ensemble des chasseurs de la localité de Malen I dans la Région du Sud du Cameroun pratique la chasse au fusil. En ce qui concerne les captures, il a été relevé une prédominance des artiodactyles (49% des captures),

ce qui n'est pas très différent des résultats de Takforyan (1996) dans une étude menée dans deux villages de la Région de l'Est au Cameroun (où 31% des captures sont des artiodactyles), ainsi que ceux de Hetté (op. cit.) dans une étude menée dans trois villages du Sud-est Cameroun (où les artiodactyles représentent 42% des captures). S'agissant des espèces protégées, on note également leur prédominance dans les tableaux de chasse, soit 73% selon l'âge des animaux capturés, 55% pour les espèces des classes A et B. De façon globale, on note partout dans le Sud-est Cameroun, une baisse du potentiel faunique comme l'attestent l'éloignement des zones de chasse et la raréfaction de plusieurs espèces animales. Cette baisse du potentiel faunique est confirmée par Roulet (2007), Nzooh et al. (2015) et Lescuyer et al. (2016) pour qui le braconnage est une menace sérieuse pour la faune sauvage dans le Bassin du Congo. S'agissant des facteurs qui en sont à l'origine, les résultats obtenus dans la présente étude corroborent également avec ceux de Mbété (2012) et de Dufour (2013). Selon eux, la menace réside dans l'usage des techniques prohibées, la chasse dans les aires protégées et la capture des espèces protégées.

5. Conclusion

Il était question de faire une analyse des pratiques cynégétiques villageoises et leur impact sur le potentiel faunique. L'analyse des techniques cynégétiques montre que celle-ci sont dominées par des techniques prohibées par la loi. Les pièges en câble d'acier sont utilisés par 98% des chasseurs et ont assuré 56% des captures. Les armes à feu, au rang desquels des armes automatiques, sont utilisées par 32% des chasseurs et ont assuré 41% des captures. Le caractère illégal de la chasse se manifeste aussi par l'abattage des espèces protégées, notamment celles des classes A et B qui représentent respectivement 22% et 24% des captures. Une autre caractéristique de la chasse villageoise dans le Sud-est Cameroun est le non-respect du calendrier et des zones de chasse. Ces pratiques jugées illicites et illégales ont un impact négatif sur le potentiel faunique qui se trouve ainsi fortement menacé. De ce point de vue, il en découle une importante baisse du potentiel faunique qui se traduit par la raréfaction de certaines espèces et l'éloignement progressif des foyers de chasse, d'où le recours à la chasse de campement. A ce sujet, l'espace lointain fournit 49% des captures. L'éloignement des zones giboyeuses

s'illustre aussi par la taille des animaux capturés. 74% des animaux de plus de 50 kg sont abattus dans les espaces lointains contre 1% des espaces proches. En général, ces résultats confirment l'hypothèse que les pratiques cynégétiques villageoises dans la Région de l'Est au Cameroun sont dominées par l'illicite et par conséquent, ne sont pas écologiquement durables.

Références

- Abernethy, K., Maisels, F., White, L.J. (2016).** Environmental Issues in Central Africa. *Annual Review of Environment and Resources* 41:1-33.
- Bobo, K.S., Kamgaing, T.O.W., Ntumwel, C.B., Kagalang, D., Kengne, N.J.P., Aghomo, F.F.M., Ndengue, M.L.S. (2017).** Large and medium sized mammal species association with habitat type in Southeast Cameroon. *Tropical Ecology* 58(2) : 379-388.
- Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population (2010).** Troisième recensement général de la population et de l'habitat, *rapport, Yaoundé*, 62p.
- Dudley, N., Belokurov, A., Borodin, O., Higgins-Zogib, L., Lacerda, L., Hockings, M., Stolton, S. (2004).** Are Protected Areas Working? Gland, *WWF Publications*, 31p.
- Dufour, S. (2013).** Projet chasse et filière viande de brousse aux Monts Nimba, République de Guinée. *Fauna et Flora International, CEGENS-SYLVATROP*, 124pp.
- Ekobo, A. (1998).** Large mammals and vegetation surveys in the Boumba-Bek-Nki area. *Report WWF CPO*, 63p.
- Elong, J-G., Ngoufo, R., Madzou, Y.C. (2003).** Chasse traditionnelle ou chasse commerciale de gibier dans la région de Lom-Pangar (Est-Cameroun) ? *Annales de la FALSH de l'Université de Ngaoundéré* 7: 91-106.
- Fa, J.E., Brown, D. (2009).** Impacts of hunting on mammals in African tropical moist forests: a review and synthesis. *Mammal Review* 39: 231-264.
- Fa, J.E., Currie, D., Meeuwig, J. (2003).** Bushmeat and food security in the Congo Basin: linkages between wildlife and people's future. *Environmental Conservation* 30(1): 71-78.
- Fargéot, C. (2013).** La chasse commerciale en Afrique centrale : Une menace pour la biodiversité ou une activité économique durable? Le cas de

- la République Centrafricaine. *Thèse de doctorat, Université Paul Valéry*, 605p.
- Fosso, L.C. (2014).** Stratégies indigènes d'adaptation aux changements climatiques: cas des populations autochtones et communautés locales autour du Parc National de Boumba Bek, Est Cameroun. *Mémoire de Master, Université de Dschang*, 94p.
- Hetté, S. (2018).** Quantification de la viande de brousse prélevée dans trois villages du Sud-est du Cameroun. *Mémoire de Master en bioingénieur, Université de Liège, Gembloux*, 73p.
- Kühl, H., Maisels, F., Ancrenaz, M., Williamson, E.A. (2009).** Lignes directrices pour de meilleures pratiques en matière d'inventaire et de suivi des populations de grands singes. Gland, Suisse, *UICN*, 32p.
- Kümpel, N.F., Milner-Gulland, E., Cowlisshaw, G. (2008).** Incentives for Hunting: The Role of Bushmeat in the Household Economy in Rural Equatorial Guinea. *Human Ecology* 38: 251-264.
- Lescuyer, G., Ngouhou, P.J., Defo, L., Bastin, D., Scholte, P. (2016).** Does trophy hunting remain a profitable business model for conserving biodiversity in Cameroon? *International Forestry Review* 18(1): 108-118.
- Letouzey, R. (1985).** Notice de la carte phytogéographique du Cameroun au 1/500.000. Domaine de la forêt dense humide toujours verte: 63-142. *Institut de la Carte Internationale de la Végétation*, Toulouse, France.
- Madzou, Y.C., Ebanega, M.O. (2004).** Le gibier sauvage et son utilisation en milieu tropical, Cameroun. *Nature et Faune*. 21(1): 21-39.
- Mbété, R.A. (2012).** La consommation de la viande de chasse dans les ménages de Brazzaville (Congo). *Thèse de doctorat, Université de Liège*, 326p.
- Ngoufo, R., Tsalefac, M., Mbatchou, D.C. (2009).** Braconnage et chasse traditionnelle dans le département du Djérem. *Annales de la FALSH*, 1(9): 113-135.
- Nzoo, D.Z.L., N'goran, K.P., Fondja, C., Nkono, J. (2015).** Evaluation de la dynamique des populations de grands et moyens mammifères dans le domaine forestier permanent de l'unité technique opérationnelle Campo Ma'an. *Rapport d'inventaire, WWF*, 80p.
- Poisson, J. (2009).** Impact de la gestion participative sur l'efficacité de conservation dans les parcs nationaux des pays sous-développés. *Université de Sherbrooke*, 110p.
- Rist, J., Milner-Gulland, E.J., Cowlisshaw, G., Rowcliffe, M. (2010).** Hunter Reporting of Catch per Unit Effort as a Monitoring Tool in a Bushmeat-Harvesting System, pp.489-499.
- Robinson, J.G., Redford, K.H. (1991).** Sustainable harvest of neotropical forest mammals. *Neotropical wildlife use and conservation*. University of Chicago Press, pp.415-429.
- Roulet, P.A. (2007).** La gestion communautaire de la faune sauvage comme facteur de reconsidération de la privatisation et de la marchandisation des ressources naturelles ? Cas du tourisme cynégétique en Afrique sub-saharienne. *Afrique contemporaine* 2(222) : 129-147.
- Takforyan, A. (1996).** Gestion écologique ou gestion sociale ? Économie, faune sauvage et populations locales en Afrique. *Colloque Ecological economics, Saint-Quentin en Yvelines*, 23-25 mai 1996, 19p.
- Triplet P. (2009).** Manuel de gestion des aires protégées d'Afrique francophone. Paris, *Awely*, 1234p.
- Van, Vliet, N., Schulte-Herbrüggen, B., Muhindo, J., Nebesse, C., Gambalemoke, S., NASI, R. (2017).** Trends in bushmeat trade in a postconflict forest town: implications for food security. *Ecology and Society* 22 (4):35.
- Vanthomme, H. (2010).** L'exploitation durable de la faune dans un village forestier de la RCA : une approche interdisciplinaire. *Museum National d'Histoire Naturelle*, Paris, 435p.
- Vivien, J. (1991).** Faune du Cameroun, guide des mammifères et poissons. Yaoundé, *Imprimerie Saint-Paul*, 271p.
- Wildlife Conservation Society (1996).** The Lobéké Forest, Southeast Cameroon: *Annual report of activities period january-december 1995*, WCS, 31p.
- Willcox, A.S., Nambu, D.M. (2007).** Wildlife hunting practices and bushmeat dynamics of the Banyangi and Mbo people of southwestern Cameroon. *Biol. Conservation* 2(134):251-261.